

Collège National des Enseignants
Pour la Formation Universitaire en Soins Palliatifs
S.F.A.P. – 106, rue Emile Zola – 75015 PARIS

Responsable : Professeur Philippe COLOMBAT

Service Oncologie Médicale et Maladies du Sang

CHRU Bretonneau – 37000 TOURS

Tél. : 02 47 47 37 12 – Fax 02 47 47 38 11

E mail : colombat@med.univ-tours.fr

Compte-rendu de la Réunion du Mercredi 24 Septembre 2003

PARIS – Forum du Val de Loire

-=-=-=-=-=-=-

Présents :

L. BERTHET (Nice)
L. BRASSEUR (Paris)
D. DE BROUCKER (Lille)
J. CHEVALLIER (Montpellier)
Ph. COLOMBAT (Tours)
M. DERZELLE (Reims)
M.T. GATT (Bobigny)
L. HACPILLE (Rouen)
R. HERMET (Clermont-Ferrand)
Ph. HUBAULT (Paris)
D. JACQUEMIN (Lille)
J.M. LASSAUNIERE (Paris)
G. LAVAL (Grenoble)
D. LEBOUL (Brest)
P. LETELLIER (Caen)

G. LEVERGER (Paris)
M. LEVY-SOUSSAN (Paris)
C. MANN (Montpellier)
D. MALLET (Lille)
N. MEMRAN (Nice)
C. MERCIER (Marseille)
P. MUSSAULT (Poitiers)
A. NEUVE- EGLISE (Reims)
B. PATERNOSTRE (Bordeaux)
A. PIOLOT (Créteil)
A. RICHARD (St Etienne)
M. SALAMAGNE (Paris)

Excusés :

R. AUBRY
J.L. BEAL
F. BOURREAU
B. BURUCOA
A. de BROCA
G. DABOUIS
D. D'HEROUVILLE

M. DELLOUE
R. FAVRE
T. PHILIP
J. TOUCHON
Ph. TRAVADE

Accueil des participants :

Il est rappelé le fonctionnement du collège :

- 2 réunions plénières par an avec fonctionnement indépendant des commissions et sous-commissions
- 2 membres par Faculté

I – COMMISSION 2^{ème} CYCLE (D.LEBOUL, M.T. GATT)

Le groupe sur la base des recommandations données par le Conseil Scientifique du CNCI section Médecine du 4 Avril 2002 se propose d'élaborer des cas cliniques en tenant compte des conseils suivants :

- L'exposé du cas ne doit pas excéder une page, être évolutif et être le reflet de la réalité clinique et de pratiques concrètes. Il ne peut aborder qu'un nombre restreint de problématiques.
- Il serait intéressant qu'il soit écrit à plusieurs spécialistes et médecins de la douleur et/ou de soins palliatifs afin de solliciter chez l'étudiant la mobilisation de connaissances diverses et lui laisser plus de liberté pour construire et argumenter sa démarche diagnostique et thérapeutique.
- La précision des données est fondamentale pour que les réponses aux questions soient directement articulées aux données et non le développement de questions de cours. Ainsi les grilles seraient plus rigoureuses.
- Les questions doivent être en rapport étroit avec les faits exposés. Il apparaît que la formulation des questions est difficile, trop fermée ou imprécise ou ouvrant un champ trop vaste de réponses possibles, ce d'autant plus qu'elles se réfèrent aux dimensions psychosociales. Il y a sûrement un rapport dialectique à travailler entre la précision des données et la clarté des questions pour qu'elles soient le plus explicites possibles et respectent les consignes ministérielles.

Un premier cas issu d'un cas donné par G. LAVAL est pratiquement rédigé, il sera finalisé pour la prochaine **réunion téléphonique** du groupe qui aura lieu le **14 Novembre 2003 de 17 à 19 heures**.

II – COMMISSION DU - DIU (D. DE BROUCKER, D. JACQUEMIN)

1° Accueil du DUSP de Nice dans le DIU (cf. liste actualisée en *annexe*)

2° Problème du refus de la Faculté de Médecine de Marseille d'avaliser le programme de DIU et d'accepter les non-médecins. En réaffirmant la visée pluridisciplinaire du DIU, plusieurs pistes d'actions sont évoquées, après avoir pris contact avec Monsieur le Professeur FAVRE :

- Adresser au Doyen de la Faculté un courrier co-signé par le Président de la SFAP, Ph. COLOMBAT et D. DE BROUCKER
- Sur proposition de Mme SALAMAGNE, prendre contact avec le Président de la Conférence des Doyens (Pr Bernard CHARPENTIER).
- Il est aussi rappelé que le DIU est à inscrire dans le 2^{ème} cycle et non le 3^{ème} cycle.

3° Cahier des charges des mémoires (cf. la liste en *annexe*)

4° Relecture du document de validation d'équivalence en vue de mettre en évidence certains points d'attention pour les membres de la commission :

- Importance accordée au(x) responsable(s) pédagogique(s) local(aux).
- A quelle université doivent se rattacher les candidats ? Soit à leur université d'origine où ils ont présenté le DUSP ou dans celle où ils exercent leur activité professionnelle. Dans les deux situations, la consultation du responsable pédagogique local devrait permettre d'assurer les liens nécessaires. Pour les responsables de DIU, ils feront appel à leur université respective.
- Veiller aux dates de réunion de la commission d'équivalence pour ne pas mettre en difficulté les candidats à l'équivalence : avant avril pour les dossiers de P.H. et avant octobre pour permettre les réinscriptions universitaires.
- Il est rappelé que la commission n'a pas compétence pour valider un DUSP ; elle pourra la 1^{ère} année d'enseignement pour proposer de suivre la 2^{ème} année d'enseignement du DIU.

5° Commission d'équivalence (5 membres effectifs, 5 membres suppléants).

Il est décidé qu'elle serait composée de :

- 3 membres du CNEUSP, dont deux médecins, membres d'une équipe pédagogique locale DIUSP.
- 2 membres extérieurs, un médecin et un non-médecin, participant à une équipe pédagogique locale DIUSP.
- Pour les membres extérieurs, un appel à candidature sera adressé aux responsables pédagogiques locaux DIUSP.
- La commission sera élaborée sur tirage au sort.

Des candidatures sont émises lors de la réunion plénière : M. DERZELLE, J.-M. LASSAUNIERE, D. JACQUEMIN, D. LEBOUL. Il est proposé que D. DE BROUCKER fasse d'office partie de la commission en tant que responsable de la commission DIU.

6° Il est rappelé le module optionnel " Pédiatrie " qui aura lieu à PARIS en Mars 2004 (inscription gratuite). Il conviendra aux différents Comités pédagogiques de DU et DIU de l'annoncer lors du 1^{er} cours. *Inscription jusqu'au 30 Octobre* auprès de P. CANOUI (Service de Pédopsychiatrie – CHI Necker - Enfants Malades)

7° En fin de séance est abordé - à nouveau - le problème du mémoire : quels objectifs de recherche, quel enseignement de méthodologie en 1^{ère} année (obligatoire ou optionnel ?, volume horaire, contenu). Il est décidé de créer au sein de cette commission une sous-commission des mémoires qui sera animée par Bernard PATERNOSTRE.

Les personnes intéressées doivent s'inscrire auprès de lui :

bernard.paternostre@chu-bordeaux.fr

8° Il est également décidé de demander à cette commission de réfléchir au travail personnel (hors mémoire) demandé aux étudiants de 2^{ème} année (objectifs, modalités, évaluation...).

9° Il est aussi préconisé que le livre :

" Manuel de Soins Palliatifs " de D. JACQUEMIN – Edition DUNOD

soit le livre de référence pour les DU et DIU, son contenu suivant le programme du DIU national lors de sa réédition (en 2005 ?), il est proposé de lui donner le label du Collège.

10. Enfin, il est rappelé le souhait que chaque année le ou les meilleur(s) mémoire(s) de DIU de chaque Faculté soit l'objet de publication dans " Médecine Palliative ".

III – COMMISSION DES STATUTS – 3^{ème} CYCLE

1° DESC

Il est présenté le compte-rendu de la réunion du 11 Juin entre le CNEUD et notre Collège FUSP (*annexe*).

- Depuis cette date, aucun contact officiel n'a eu lieu entre le CNEUD et le Collège bien qu'une réunion importante du CNEUD ait eu lieu le 18 Juin et qu'une visite du CNEUD auprès du Conseiller technique du Ministre (Mr DESNOS) ait eu lieu début Septembre.

Il est décidé :

- d'écrire au CNEUD pour être officiellement informé des démarches faites et de réitérer notre volonté de créer un DESC commun, élaboré en commun.
- de demander un rendez-vous à Mr DESNOS pour exposer le projet du Collège sur la formation initiale et continue dans les différents enseignements universitaires (Ph. COLOMBAT, L. BRASSEUR, N. MEMRAN).

2° Enquête sur l'enseignement des SP, de la douleur et de la communication au sein des Facultés de Pharmacie

Voir résultats en *annexe*.

A partir de ces résultats, il est proposé de créer un groupe de travail (Collège/pharmaciens) pour réfléchir à un programme minimal à proposer dans l'enseignement des Facultés de Pharmacie. Les personnes pressenties :

- pour le Collège : Ph. COLOMBAT, L. BRASSEUR, A. RICHARD, Ph. HUBAULT ;
- pour les Pharmaciens : un représentant du Collège des Doyens de Pharmacie, un représentant du Conseil de l'Ordre des Pharmaciens, Monique COUTURIER (CH LANNION), François CHAST (Pharmacie Hôtel Dieu).

Un travail identique était prévu pour :

- les Facultés de Psychologie : B. BURUCOA, A. BONNAUD ;
- les écoles de Kiné : L. HACPILLE, L. BRASSEUR.

3° Sous-commission Formation pédagogique (J.M. LASSAUNIERE, D. MALLET)

Le travail actuel est une recherche épistémologique de ce que développe l'enseignement actuel de la médecine par rapport au monde des soins palliatifs.

Il est souligné la difficulté de concilier l'objectif de l'enseignement des SP par rapport à la docimologie. Nécessité de travailler sur les tensions inhérentes à la pratique des SP.

4° EAPC (L. HACPILLE)

Des travail sur la formation sont en cours :

- * sur la formation des paramédicaux en fonction des pratiques :
 - spécialistes en SP
 - prise en charge de patients en fin de vie occasionnelle
 - pas de pratique des SP.

L'article est en cours de publication :

- * Sur la formation médicale (M. FILBET)
Enquête en cours d'exploitation

* Enquête sur l'organisation des SP dans les différents pays avec l'objectif de rédaction de recommandations minimales

L. HACPILLE nous rapporte également la démarche actuelle de l'EAPC vis-à-vis de la problématique de l'euthanasie et l'action entreprise en réaction au texte de Mr MARTY.

5° Examen des candidatures au Collège

La candidature du Dr D. POISSON est acceptée.
Il sera donc invité à la prochaine réunion du Collège.

6° Présentation des pôles de la SFAP

Ph. COLOMBAT présente l'organisation en pôle et insiste sur la nécessité d'envisager la présence d'un médecin aux travaux des commissions "Formation des Infirmier(e)s" et "Formation des bénévoles" et inversement.

7° La demande du Dr DEVAUX (recherche d'un PH au CH de St DIZIER) est jointe en annexe.

Collège National des Enseignants
Pour la Formation Universitaire en Soins Palliatifs
S.F.A.P. – 106, rue Emile Zola – 75015 PARIS

Responsable : Professeur Philippe COLOMBAT

Service Oncologie Médicale et Maladies du Sang

CHRU Bretonneau – 37000 TOURS

Tél. : 02 47 47 37 12 – Fax 02 47 47 38 11

E mail : colombat@med.univ-tours.fr

Chers Collègues et Amis,

Veillez trouver, ci-joint, le compte-rendu de la dernière réunion du Collège des Enseignants pour la Formation Universitaire en Soins Palliatifs.

Merci de noter, d'ores et déjà, la date de la prochaine réunion de notre Collège :

PROCHAINE REUNION

Mercredi 31 Mars 2004

10 h – 17 h

Forum du Val de Loire

PARIS

Bonne lecture.

Très amicalement.

Professeur Philippe COLOMBAT